



Mission régionale d'autorité environnementale

Île-de-France

Procès-verbal de la séance du 28 mars 2019
de la MRAe d'Île-de-France

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 28 mars 2019 dans les locaux de la DRIEE à 14h00.

Présents : Paul Arnould,, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Catherine Mir et Judith Raoul-Duval (suppléantes).

Excusée : Marie Deketelaere-Hanna

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 - Approbation du PV de la réunion du 21 mars 2019

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah. Le PV de la réunion du 21 mars 2019 est approuvé.

2 - Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 15 mars

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 11 décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 15 mars, dont deux soumettent les projets de révision des PLU de Saint-Germain-sur-Morin (77) et d'Esmans (77) à évaluation environnementale, exercice qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

3 - Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah. Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à

Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Révision du PLU de Mareil-Marly (78), révision du PLU de Montesson (78), révision du POS de Voulangis (77), Courbevoie (92)
- Zonages d'assainissement : Champagne-sur-Seine (77), Jouy-le-Chatel (77), SIA de Breuil (6 communes - 78)

Marie Deketelaere-Hanna pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : révision du PLU de Ollainville (91), le Pré-Saint-Gervais (93)
- Zonage d'assainissement : Les Loges-en-Josas (78)

4 - Désignation de coordonnateurs pour avis

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah.

Désignation d'un rapporteur pour les avis suivants.

- PLU d'Etampes (91) : en attente
- Modification de Noisy-le-Sec (93) : niveau 3 à confirmer – Ae à consulter
- Révision PLU de Lumigny-Nesles-Ormeaux : en attente
- Elaboration Rozay-en-Brie : niveau 1* : à confirmer

5 - Délégation concernant l'avis sur le PLU de Chambourcy (78)

Dans le cadre de la décision du 12 juillet 2018 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour l'avis concernant le PLU de Chambourcy (78).

6 - Echange concernant l'absence d'avis sur le PLU de Montigny-sur-Loing (77)

Étaient présents : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah..

Vue la proposition de la DRIEE, et dans l'état des informations figurant dans le dossier,

Considérant comme faibles eu égard aux critères figurant à l'annexe II de la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement :

- les enjeux environnementaux et sanitaires du territoire concerné ;
- les incidences environnementales et sanitaires des développements permis par le projet de PLU ;

Considérant l'absence de possibilité d'incidences significatives sur l'état de conservation des espèces et des habitats naturels qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 potentiellement concernés ;

Après en avoir délibéré, et sous réserve de la possibilité de nouvelles informations recueillies par la DRIEE d'ici à l'expiration du délai imparti pour la prise de décision notifiée à la collectivité, la MRAe ne juge pas nécessaire (à ce stade) de formuler un avis sur le PLU de Montigny-sur-Loing (77).

7. Avis portant sur la révision du PLU d'Osny (95)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah..

Après délibération, l'avis concernant la révision du PLU d'Osny (95) est adopté.

8. Avis portant sur la révision du PLU de Maulette (78)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah..

Après délibération, l'avis concernant la révision du PLU de Maulette (78) est adopté.

9. Avis portant sur la révision du PLU de Neuville-sur-Oise (95)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah..

Après délibération, l'avis concernant la révision du PLU de Neuville-sur-Oise (95) est adopté.

10. Avis portant sur la mise en conformité par déclaration d'utilité publique du PLU de Versailles (78)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah..

Après délibération, l'avis concernant la mise en conformité par déclaration d'utilité publique du PLU de Versailles (78) est adopté.

11. Avis portant sur le projet de plan climat air énergie de la communauté d'agglomération de Paris-Saclay (91)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah..

Après délibération, l'avis concernant le projet de plan climat air énergie de la communauté d'agglomération de Paris-Saclay (91) est adopté.

12 – Gestion par la MRAe des avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah..

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 21 mars 2019. :

- 203 – Opération Maréchal Juin – Opale à Meudon (92) : Niveau 0
- 209 - Augmentation capacité Ablis (78) : en attente
- 219 - Projet Nouveau Lariboisière (AP-HP) à Paris 10 (75) : Niveau 0
- 220 – ZAC Léon Blum à Issy-les-Moulineaux (92) : Niveau 1 ; coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah
- 221 – Extension du par Euro Disney à Chessy (77) : Niveau 2 ; Paul Arnould

13 – Avis portant sur un projet de réaménagement de parcelles agricoles à Roissy-en-Brie (77)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah.
Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de réaménagement de parcelles agricoles à Roissy-en-Brie (77) est adopté.

14 – Avis portant sur un projet de broyeur pour véhicules hors d'usage à Gonesse (95)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah.
Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de broyeur pour véhicules hors d'usage à Gonesse (95) est adopté.

15 – Avis portant sur un projet de carrière de calcaire à Jouy-le-Châtel (77)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah.
Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de carrière de calcaire à Jouy-le-Châtel (77) est adopté.

16 - Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 15 mars

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- un centre commercial à Argenteuil (95)
- un projet d'entrepôt Linkcity à Persan (95)

qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00

Fait à La Défense, le 28 mars 2019



Jean-Paul Le Divenah, président de séance